



NOTE D'INFORMATION

n° 20.27 – Septembre 2020

L'apprentissage au 31 décembre 2019

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Aurélie Demongeot, Fabienne Lombard, DEPP-A1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

- ▶ Au 31 décembre 2019, les centres de formation d'apprentis accueillent 478 800 apprentis, soit une hausse de 6,8 % par rapport à 2018, la plus importante depuis le début des années 2000. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire sont en hausse (+ 2,5 %) pour la troisième année consécutive. La croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur reste à un niveau historiquement élevé (+ 13,4 % après + 8,1 % en 2018). 14,9 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième, les jeunes de ce niveau s'orientent principalement vers une seconde générale ou technologique (63,5 %). Désormais presque un apprenti sur dix est accueilli dans un EPLE. Le poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans continue de progresser et atteint 5,6 % (+ 0,3 point).

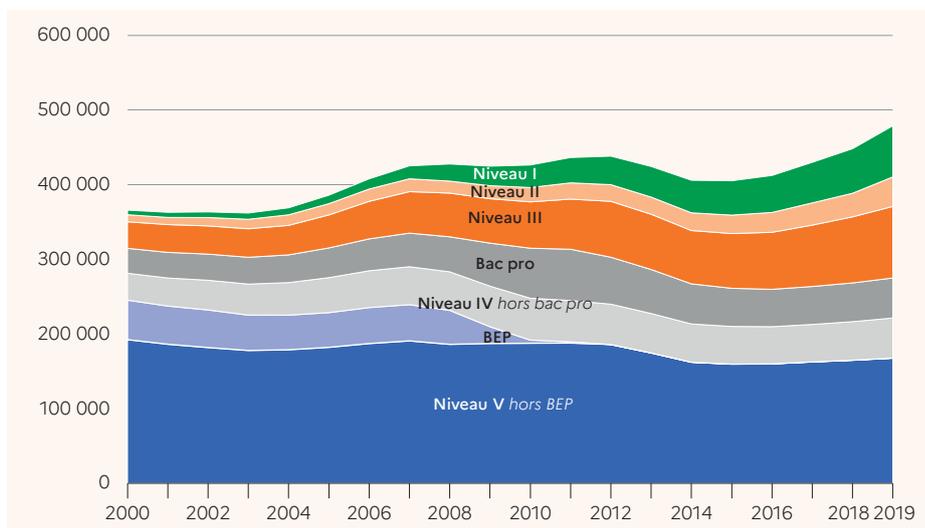
▶ Au 31 décembre 2019, 478 800 apprentis suivent une formation dans un centre de formation d'apprentis (CFA) en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) (voir « Pour en savoir plus » – Sources et définitions).

Poursuite de la hausse des effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire : près de 6 apprentis sur 10 préparent un diplôme du second degré

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution ces quinze dernières années : croissance soutenue entre 2003 et 2007 puis stagnation jusqu'en 2012, la baisse dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur. En 2013 et 2014, les effectifs d'apprentis baissent sous l'effet de la diminution des apprentis en CAP, puis se stabilisent en 2015. Depuis 2016, ils repartent à la hausse : après + 4,2 %, en 2018, ils progressent de 6,8 % en 2019, croissance la plus importante des effectifs d'apprentis depuis 20 ans ▶ **figure 1**.

Cette hausse est surtout marquée par celle des effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur (+ 13,4 % en 2019). Cependant les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré continuent de progresser, mais à un rythme moindre que ceux du supérieur ▶ **figure 2**. Les formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, accueillent 275 000 apprentis, soit 57 % des apprentis. Ce nombre est en hausse pour la troisième année consécutive (+ 2,5 %, soit + 6 600 de plus par rapport à 2018), en contraste avec la période de baisse continue

▶ 1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2019



Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.27. © DEPP

entre 2008 et 2016. Les effectifs augmentent dans toutes les formations, de 1,2 % en brevet professionnel (BP), et CAP, de 3,3 % en baccalauréat professionnel et de 5,6 % en mention complémentaire et de façon encore plus soutenue dans les autres diplômes de niveau IV (+ 12,6 %) et de niveau V (+ 10,3 %).

Croissance toujours marquée dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais son développement ne se réalise qu'à partir du milieu des années 1990 et s'amplifie nettement avec l'ouverture des licences et des masters suite à la réforme LMD (licence, master, doctorat) dans les années 2000.

En 2019, 203 800 apprentis suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse débutée en 2015 se poursuit avec + 13,4 % en 2019 après + 8,1 % en 2018. Les effectifs de niveau III augmentent de nouveau cette année (+ 8,3 % en 2019 après 7,7 % en 2018), grâce à la croissance continue du nombre des effectifs en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage et dans une moindre mesure des DUT. Le nombre d'apprentis en niveau II croît de 25,1 %, avec + 9,3 % pour la licence et + 56,0 % pour les autres diplômes de niveau II. Le nombre d'apprentis en niveau I continue d'augmenter fortement (+ 14,8 %), pour tous les types de diplômes : les effectifs en master croissent de + 10,7 %, ceux en diplôme d'ingénieur de 4,9 % et dans les autres diplômes de ce niveau de 34,9 %.

► 2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2019 (%)	Part des filles en 2019 (%)	Effectifs d'entrants en apprentissage		
		2018	2019	Évolution (%)			2018	2019	Évolution (%)
Niveau V	CAP	152 268	154 093	1,2	32,2	24,4	91 027	90 591	- 0,5
	MC	6 261	6 609	5,6	1,4	35,4	6 213	6 561	5,6
	Autres	6 345	7 000	10,3	1,5	44,4	4 836	5 395	11,6
	Total	164 874	167 702	1,7	35,0	25,6	102 076	102 547	0,5
Niveau IV	Bac Pro	51 859	53 594	3,3	11,2	19,8	21 403	22 609	5,6
	BP	39 107	39 595	1,2	8,3	46,3	20 747	21 533	3,8
	Autres	12 487	14 066	12,6	2,9	37,2	9 064	10 698	18,0
	Total	103 453	107 255	3,7	22,4	31,9	51 214	54 840	7,1
Secondaire		268 327	274 957	2,5	57,4	28,1	153 290	157 387	2,7
Niveau III	BTS	72 608	79 226	9,1	16,5	35,0	41 141	45 221	9,9
	DUT	7 669	8 144	6,2	1,7	38,7	5 033	5 608	11,4
	Autres	8 274	8 490	2,6	1,8	47,6	4 857	5 439	12,0
	Total	88 551	95 860	8,3	20,0	36,5	51 031	56 268	10,3
Niveau II	Licence	20 907	22 851	9,3	4,8	44,4	20 632	22 604	9,6
	Autres	10 675	16 655	56,0	3,5	52,8	7 598	13 160	73,2
	Total	31 582	39 506	25,1	8,3	47,9	28 230	35 764	26,7
Niveau I	Ingénieur	24 396	25 602	4,9	5,3	18,6	9 134	10 191	11,6
	Master	19 394	21 463	10,7	4,5	54,1	13 818	15 537	12,4
	Autres	15 877	21 415	34,9	4,5	49,5	10 018	14 778	47,5
	Total	59 667	68 480	14,8	14,3	39,4	32 970	40 506	22,9
Supérieur		179 800	203 846	13,4	42,6	39,6	112 231	132 538	18,1
Total		448 127	478 803	6,8	100,0	33,0	265 521	289 925	9,2

Note : autres = certifications professionnelles, diplômes du Cnam, diplômes des grandes écoles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.27. © DEPP

Augmentation marquée de 9,2 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2019, on dénombre 289 900 nouveaux apprentis (voir « Pour en savoir plus » – Sources et définitions), soit une augmentation de 9,2 % par rapport au 31 décembre 2018. Celle-ci provient de la hausse importante de 18,1 % des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 20 307 jeunes) et de celle plus modérée de 2,7 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 4 097 jeunes). Parmi les formations du secondaire, l'évolution est élevée pour les autres diplômes de niveaux IV (+ 18,0 %) ainsi que les autres diplômes de niveau V (+ 11,6 %). En revanche, on observe une quasi-stagnation en CAP. Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les trois niveaux avec en particulier 73,2 % pour les « autres diplômes » de niveau II et 47,5 % pour les « autres diplômes » de niveau I. Les DUT, BTS, licence, master et diplômes d'ingénieur enregistrent une croissance comprise entre 9,9 % et 12,4 %. La hausse des entrées en apprentissage entre 2018 et 2019 concerne particulièrement le secteur du commerce et de la vente (5 436 entrées), de l'informatique (2 291 entrées), des échanges et gestion (2 242 entrées) et de la finance, banque, assurances

► 3 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2019

	Situation antérieure des entrants en apprentissage	Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure	Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure
Premier cycle second degré	46 941	16,2	29,8
<i>dont troisième</i>	43 289	14,9	27,5
Second cycle GT	32 327	11,2	10,2
Second cycle pro	88 890	30,7	43,5
<i>dont CAP</i>	42 251	14,6	26,5
<i>dont bac professionnel</i>	37 774	13,0	12,7
Études supérieures	82 651	28,5	3,7
<i>dont BTS</i>	24 657	8,5	1,5
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	18 855	6,5	5,5
Autre	20 261	7,0	7,3
Total	289 925	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.27. © DEPP

(1 624 entrées), alors que le secteur de l'aménagement paysager, voit son effectif d'entrants diminuer de 183 jeunes, celui de la mécanique-électricité de 115 jeunes et celui de l'accueil, hôtellerie de 111 jeunes. Globalement, les secteurs de production dans le secondaire restent majoritaires en termes d'entrées en formant près de 72 % des apprentis. En revanche, dans le supérieur le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (près de 63 % des apprentis).

14,9 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième

Les entrées en apprentissage sont issues principalement du second degré (58,1 %) et du supérieur (28,5 %). Les entrées en apprentissage après le second cycle se font essentiellement après la préparation d'un CAP (14,6 % des entrées) ou d'un bac professionnel (13,0 %) ► figure 3. 5,5 % des entrants dans une formation du secondaire

s'inscrivent en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage. Et, ils sont 3,7 % à venir directement d'une formation dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 15,4 % des entrants dans une formation du supérieur sont originaires d'une formation du second cycle professionnel alors qu'ils sont 12,2 % à venir du second cycle général ou technologique. Enfin les entrées à l'issue du premier cycle du second degré représentent 16,2 % du total, essentiellement après une troisième.

En 2019, parmi l'ensemble des sortants de troisième, seulement un jeune sur vingt se dirige vers une formation en apprentissage, essentiellement le CAP ▶ **figure 4**.

L'orientation vers la seconde générale ou technologique absorbe 63,5 % des sortants de troisième et 28 % d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle sous statut scolaire. L'orientation des sortants de troisième n'évolue pas entre 2018 et 2019.

Un tiers des apprentis sont des filles

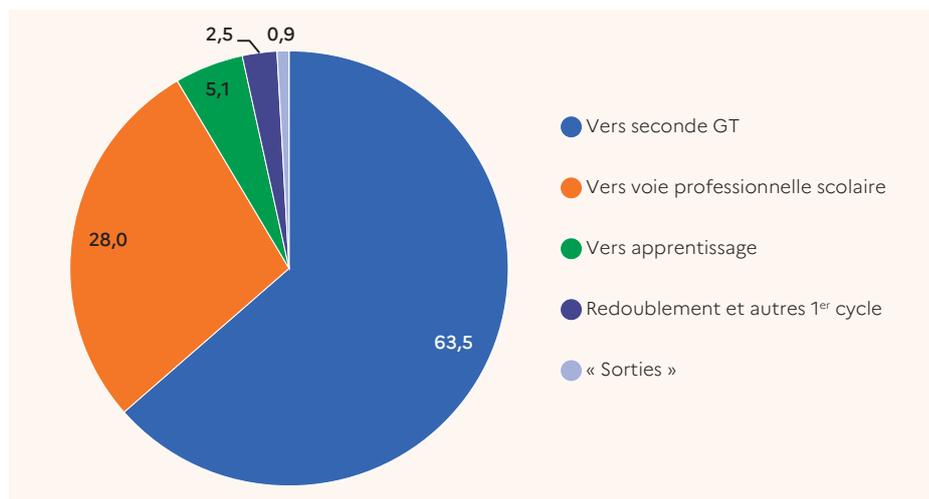
La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage a gagné 0,3 point par rapport à 2018 et atteint 33 % en 2019. Elle varie selon le niveau du diplôme préparé, en lien avec les spécialités de formation. En effet, si la répartition est pratiquement paritaire dans le domaine des services, le domaine de la production est très majoritairement masculin. Or le poids relatif des formations de la production diminue quand le niveau de diplôme augmente, et la part de filles augmente : elle est de 25,6 % au niveau V et atteint 47,9 % au niveau II. Au niveau I, la part des filles passe de 38,0 % en 2018 à 39,4 % en 2019.

En lien avec cette représentativité croissante des filles avec le niveau, l'âge moyen des filles est plus élevé que pour les garçons (20,4 ans contre 19,3 ans).

9,2 % d'apprentis en EPLE avec une hausse marquée en brevet professionnel

Au 31 décembre 2019, 43 839 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit 9,2 % des apprentis ▶ **figure 5**. Les niveaux IV et V accueillent chacun environ 12 000 apprentis, alors que les niveaux I et II en accueillent globalement 1 400. Quant au niveau III, il accueille 17 300 apprentis en EPL. La part de l'apprentissage en EPL la plus importante est pour le BTS avec 21,5 % et pour le baccalauréat professionnel avec 16,2 %.

► 4 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2019 (en %)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.

Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ministère en charge de l'Agriculture - Safran.

Réf. : Note d'Information, n° 20.27. © DEPP

► 5 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2019

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE	Évolution EPLE 2019/2018 (%)
Niveau V	12 139	167 702	7,2	1,8
<i>dont CAP</i>	<i>11 405</i>	<i>154 093</i>	<i>7,4</i>	<i>1,8</i>
Niveau IV	12 966	107 255	12,1	3,8
<i>dont brevet professionnel</i>	<i>3 583</i>	<i>39 595</i>	<i>9,0</i>	<i>3,76</i>
<i>dont bac professionnel</i>	<i>8 657</i>	<i>53 594</i>	<i>16,2</i>	<i>5,6</i>
Niveau III	17 349	95 860	18,1	6,3
<i>dont BTS</i>	<i>17 031</i>	<i>79 226</i>	<i>21,5</i>	<i>6,8</i>
Niveau I et II	1 385	107 986	1,3	- 5,5
Total	43 839	478 803	9,2	3,9

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.27. © DEPP

Entre 2018 et 2019, le nombre d'apprentis en EPL préparant une formation de niveau IV et de niveau V croît respectivement de 3,8 % et 1,8 % avec une forte hausse pour les brevets professionnels (+ 3,76 %). En lien avec le nombre croissant d'apprentis préparant un BTS, le niveau III progresse de 6,3 %. Un apprenti sur cinq en BTS est en lycée professionnel. Les effectifs des niveaux I et II, beaucoup plus faibles, diminuent cette année (- 5,5 %). La région académique Grand Est accueille à elle seule près d'un apprenti en EPL sur quatre, soit 22,4 % de l'ensemble de ses apprentis, l'académie de Strasbourg ayant une longue tradition d'apprentissage public.

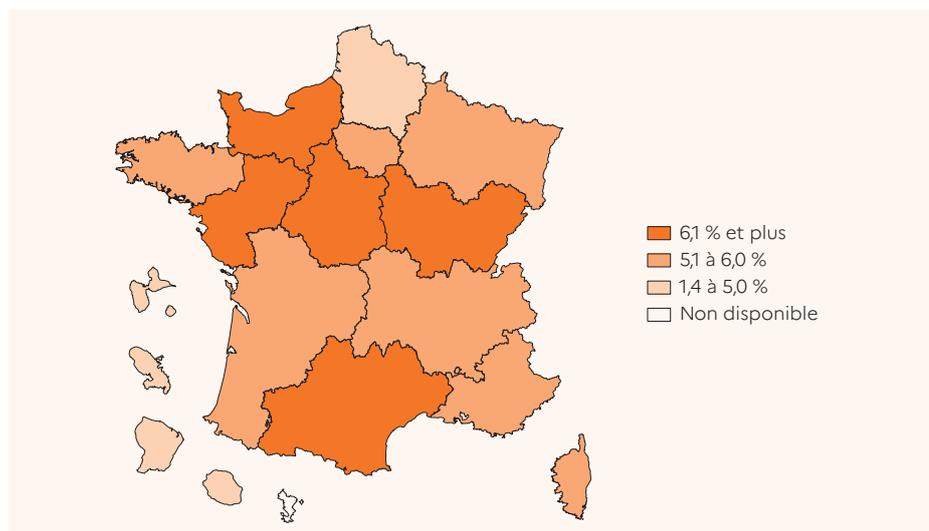
Hausse des effectifs d'apprentis dans quasiment toutes les régions académiques

Au 31 décembre 2019, huit régions académiques forment chacune plus de 30 000 apprentis ; l'Ile-de-France figure au premier rang en accueillant 92 100, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (59 100) (voir « Pour en savoir plus » – figure 6). Ces huit

régions académiques concentrent près de quatre apprentis sur cinq. Entre 2018 et 2019, hors DROM toutes les régions-académiques sauf la Corse enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis. Cette croissance est surtout marquée pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 12,4 %) et elle avoisine 10 % dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, toutes deux portées par une forte croissance des apprentis dans le supérieur. Dans les DROM, les variations, très hétérogènes, sont comprises entre - 2,8 % et + 35,0 % et concernent des effectifs plus faibles que ceux des régions métropolitaines. L'évolution globale du nombre des apprentis dans les formations du secondaire (+ 2,5 %) couvre de fortes disparités entre les régions académiques (- 8,0 % à + 28,0 %). Pour les formations du supérieur, l'évolution, plus forte en moyenne (+ 13,4 %) est positive pour toutes les régions académiques mais avec également de forts écarts.

La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître de grandes disparités

► 7 Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2019 (en %)



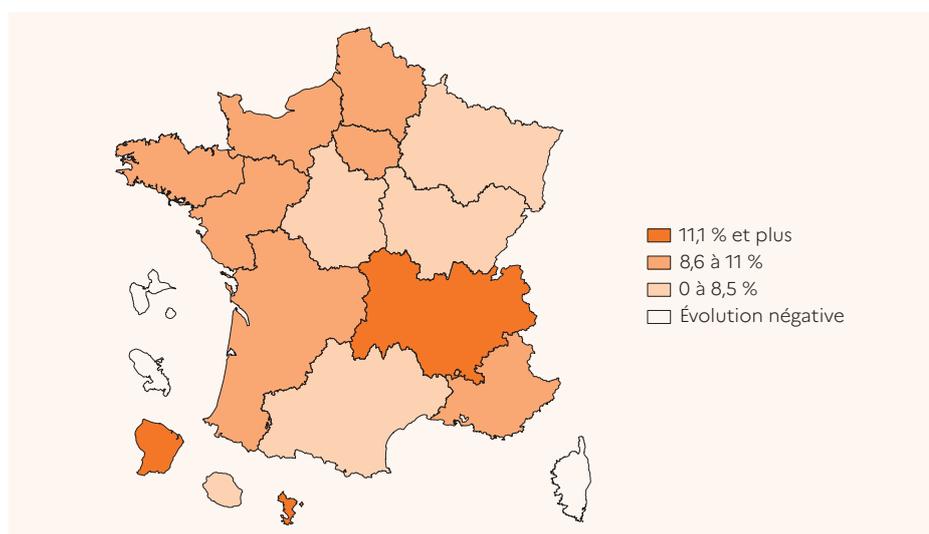
Note : données de population de Mayotte non disponibles.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Enquête SIFA ; Insee, traitement DEPP pour les effectifs de population.

Réf. : Note d'Information, n° 20.27. © DEPP

► 9 Évolution régionale académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2018 et 2019



Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-MESRI-DEPP- Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.27. © DEPP

régionales. Ainsi, la concentration des effectifs dans certaines régions académiques ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle de ces régions. En effet, les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé parmi leurs jeunes de 16-25 ans. Cette proportion varie en effet hors DROM de 4,8 % pour la région académique des Hauts-de-France à 7,0 % pour Pays de la Loire, elle est de 5,3 % pour l'Île-de-France ► **figure 7**. Dans les DROM, le poids de l'apprentissage le plus faible est en Guyane (1,4 %). Au niveau national, l'apprentissage concerne 5,6 % des jeunes de 16 à 25 ans, proportion en hausse de 0,3 point par rapport à 2018.

En France métropolitaine, entre 2018 et 2019, seule la région académique de Corse connaît

une baisse de son nombre d'entrées en apprentissage (- 3,8 %) liée au recul de 5 % des entrées au niveau du secondaire (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 8**) ► **figure 9**. Les autres régions académiques métropolitaines enregistrent une croissance variant de + 1,4 % (Centre-Val de Loire) à + 15,7 % (Auvergne-Rhône-Alpes). Dans les DROM, la Guadeloupe connaît une baisse soutenue (- 20,4 %) aussi bien au niveau du supérieur qu'au niveau du secondaire.

La réussite des apprentis aux examens légèrement inférieure à celle des jeunes sous statut scolaire

Les taux de réussite des apprentis au baccalauréat professionnel et au CAP (nombre de candidats admis rapportés au nombre de candidats présents) atteignent

plus de 84 % et sont compris entre 76 % pour le BTS et 77 % pour le BP (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 10**). À la session 2019, ces taux de réussite aux examens sont inférieurs à ceux des scolaires de 1,0 point pour le CAP, de - 4 points pour le BTS et supérieur de 2,4 points pour le baccalauréat professionnel. Comme pour le scolaire, les filles réussissent généralement mieux que les garçons pour les principaux examens, la différence est de 4,9 points pour l'examen du CAP et de 2,7 points pour le baccalauréat professionnel. Par ailleurs, le taux de réussite est meilleur, pour les apprentis comme pour les scolaires, dans le secteur des services pour le CAP et le BP. Pour le diplôme du BTS, le taux de réussite est quasiment équivalent entre le secteur des services et celui de la production.

Les apprentis sont accueillis dans 1 330 CFA

2019 est la première année de la mise en application de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel. Cette loi a multiplié les centres de formations d'apprentis ; le nombre d'établissements accueillant des apprentis a augmenté de 42 % par rapport à 2018. En 2019, les apprentis sont inscrits dans 1 330 CFA, formés dans 4 099 sites de formation. Un CFA a en moyenne 3,5 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 69, mais 66 % des CFA sont sur un site unique. En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 360 (le plus important accueille 6 659 inscrits) et le nombre de formations suivies est de 14. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 117 et le nombre moyen de formations dispensées est de 5,4.

Les apprentis sont formés sur 3 398 formations dont 80 % relèvent du supérieur. Les niveaux I et II comptabilisent respectivement 1 046 et 1 383 formations alors que les autres niveaux en comptabilisent entre 294 et 369. Près de 1 800 formations relèvent de la catégorie des services sur 27 groupes de spécialités différents. Un peu plus de 1 300 formations relèvent de la catégorie de la production sur 30 groupes de spécialité.

La majorité des CFA (54 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur, 25 % proposent uniquement des formations du supérieur (9 points de plus que l'an dernier) et 22 % uniquement des formations du secondaire. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 20.27, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques